

# INFOREAU

Le Bourg - Villaroche - Le Plessis-Picard - Ourdy - Eprunes - Galande



## ■ MARATHON DE SÉNART

17ème édition

PAGES 4 - 5

- **Les Jardins de Réau :**  
Démarrage des travaux  
PAGE 10



- **Histoire de l'aérodrome :**  
PAGE 18



# LE MOT DU MAIRE



**CHÈRES RÉALTAISES, CHERS RÉALTAIS,**

Qu'on le veuille ou non, cette année 2016 verra un certain nombre de dossiers aboutir. Qu'il s'agisse de projets initiés par la commune, de projets subis ou encore de conséquences d'aménagements passés, l'histoire est impitoyable et s'impose à nous sans grande surprise.

Je vous en parle depuis plusieurs mois. C'est fait : la nouvelle communauté d'agglomération « GRAND PARIS SUD » est lancée, et elle a désormais un Président en la personne de Francis CHOUAT, le Maire d'Evry. À nous à présent de la faire prospérer, puisqu'il en est ainsi.

Implacable calcul mathématique et strict respect de la loi : suite à l'installation du centre pénitentiaire et la comptabilisation de la population carcérale dans la population communale, nous sommes en manque de logements sociaux et devons donc nous acquitter à partir de cette année de pénalités à hauteur de presque 20 000 euros. Lourde sanction au regard des efforts de la municipalité pour trouver des solutions dans ce domaine et sentiment de profonde injustice...

Aboutissement salvateur, le programme du centre bourg « les Jardins de RÉAU », mené par la société « France Pierre », entre dans sa phase opérationnelle. C'est le fruit de la détermination du porteur du projet et de la municipalité, durant plusieurs années.

Le bourg va changer, c'était inévitable, c'est à mon sens souhaitable et nécessaire pour l'existence même de RÉAU. Existence en tant que commune dans un avenir à moyen terme très opaque, existence aussi au sein d'une structure intercommunale désormais beaucoup plus grande.

Les temps changent, le monde qui nous entoure est en pleine mutation, et dans ce contexte, il serait irresponsable de rester à ne rien faire, car c'est aujourd'hui que se joue notre avenir. Demain, il sera trop tard.

Pour autant, tout n'est pas gravé dans le marbre, et l'opportunité vous sera bientôt donnée de devenir actrices et acteurs de notre évolution, en participant à la concertation de la « ZAC des Prés Neufs ».

J'espère que vous contribuerez en nombre à l'évolution de notre commune, je ne doute pas un instant que vous serez « forces de propositions », et je suis persuadé que vous enrichirez activement le travail commencé depuis plusieurs mois par l'EPA Sénart.

Ensemble, je sais que nous serons à la hauteur des défis qui se présentent à nous.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement.

**Alain AUZET**  
**Maire de Réau**

## ONT PARTICIPÉ À CE NUMERO

**AUZET Alain, Maire**

**BA IDRISSE Farid,**

*Conseiller Municipal*

**BOEY Christian,**

*Conseiller Municipal*

**COIFFIER Gaëlle**

*Conseillère Municipale*

**MARTIAL Laurent,**

*Conseiller Municipal*

**PERCET Patricia,**

*Service Communication*

**Les membres du Conseil  
Municipal Jeunesse**

**Les enfants de l'école et leurs  
enseignantes**

**Les membres bénévoles du  
Comité de Rédaction :**

**DAGUET Christiane**

**PERREAU Françoise**

## LE COMITÉ DE RÉDACTION DE



**Le comité de rédaction est un  
regroupement de personnes  
bénévoles qui se réunit pour  
réaliser un bulletin  
municipal.**

**Il est ouvert à tous les  
habitants.**

**Vous avez des idées, vous  
souhaitez vous investir et  
participer pour écrire des  
articles, réaliser des  
interviews,**

**REJOIGNEZ-NOUS**

# LA VIE À RÉAU

## CÉRÉMONIE DES VOEUX

La réception des vœux du Maire s'est déroulée le lundi 11 Janvier à la salle des fêtes.

En introduction, Monsieur le Maire est revenu sur la situation de la France, une nouvelle fois agressée suite aux attentats du 13 Novembre 2015 : « *La République Française est « une et indivisible », elle saura affronter la barbarie, la bêtise, comme elle a toujours su le faire par le passé.* »

Il a tenu à témoigner à nouveau « *une immense reconnaissance* » aux forces de l'ordre qui risquent leurs vies pour défendre les nôtres ainsi que pour l'ensemble des services de secours.

Il a rappelé l'importance de défendre la République contre toute forme de communautarisme, et d'ériger le principe de laïcité comme un rempart à toute dérive communautaire.

Après avoir dénoncé une nouvelle fois la « *véritable atteinte à la démocratie que fut le Schéma Régional de Cohérence Intercommunale* », il a invité les participants à se tourner vers l'avenir, dans l'intérêt des Réaltaises et Réaltais car « *ne pas le faire serait prendre le risque de laisser à d'autres, plus grands, plus éloignés, moins concernés par notre territoire, le soin de décider chez nous, pour nous, sans nous* ».

Il a longuement évoqué les dossiers en cours en matière d'urbanisme et de développement économique.

Il a ensuite indiqué quelles devraient être les grandes orientations du budget 2016, centré sur l'enfouissement des réseaux électriques à Villaroche, la réalisation d'un petit parc de stationnement rue de la carrière, ou encore l'aménagement des trottoirs entre la RD 306 et l'entrée du centre pénitentiaire.

Il a fait part de sa satisfaction suite à la création d'un Conseil Municipal des Jeunes et de la mise en place de nouvelles aides dans le domaine de l'action sociale.

Comme c'est la tradition depuis plusieurs années, la soirée s'est poursuivie par la remise des prix du concours des Maisons Fleuries et des diplômes des médaillés du travail, avant qu'un verre de l'amitié ne vienne clore la cérémonie.



# LA VIE À RÉAU

## LE MARATHON DE SÉNART



**L**e 1er mai prochain, ils seront des centaines - anonymes et champions - à prendre part au rendez-vous incontournable.

Ce rendez-vous annuel requiert une grande organisation vu la taille de notre commune.

A Réau, cela représente 34 bénévoles : 18 au point épongeage (pour distribuer les éponges mouillées ou des gobelets d'eau aux participants) ; et 16 signaleurs, indispensables à chaque intersection pour réguler la circulation.

Ces bénévoles s'investissent chaque année pour le bon déroulement de cette manifestation.

Toutefois, quelques modifications de circulation sont nécessaires.

A savoir de **8 heures à 13 h 30** :

Rue Frédéric Sarazin : le **stationnement sera interdit**.

La circulation sera autorisée par demi-chaussée dans le sens Melun vers Brie Comte Robert, sur la voie habituelle de circulation.

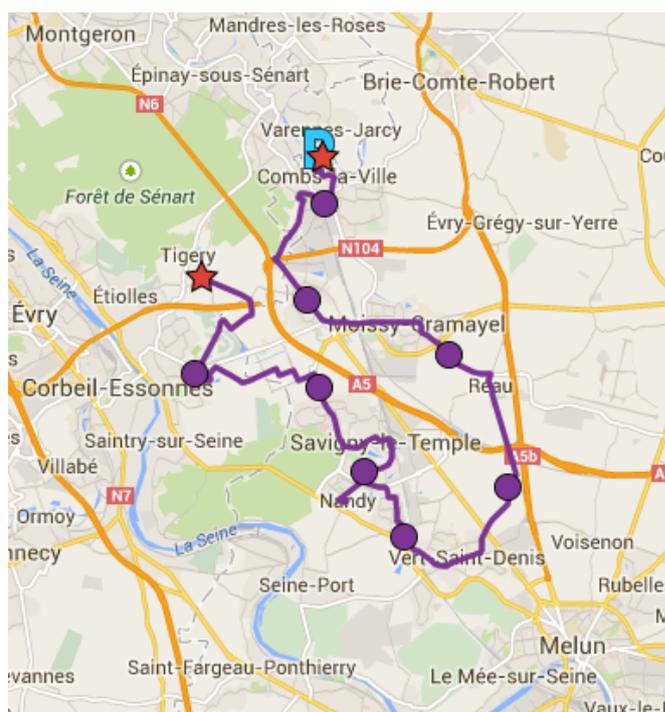
L'autre voie étant réservée aux Marathonien.

Les véhicules venant de Brie Comte Robert ne pourront pas traverser RÉAU. Ils devront suivre la déviation indiquée par des panneaux.

**I**l sera interdit à tous véhicules débouchant sur la rue Frédéric Sarazin de prendre la direction de Melun.

Pour les habitants du hameau d'Ourdy, afin d'éviter des désagréments liés aux contraintes du passage du Marathon, nous vous conseillons de vous diriger vers le Plessis Picard ou en direction d'Auchan.

### *Parcours*



# LA VIE À RÉAU



## Programme du Marathon

**Samedi 30 avril 2016**

**Tigery - Village Départ - Place de la mairie**

14h00 : Ouverture du Village - retrait des dossards

19h00 : Dîner spectacle des coureurs

20h00 : Fermeture du Village

**Dimanche 1er mai 2016**

**Tigery - Village Départ - Place de la mairie**

06h30 : Ouverture du Village - Retraits de dossards

09h00 : Départ du 10km

09h30 : Départ du 17e Marathon de Sénart

09h45 : Fermeture du Village

Combs-la-Ville - Village Arrivée - Stade Alain Mimoun

06h30 : Accueil et orientation des coureurs vers les navettes à destination du Village Départ à Tigery

06h45 : Début de la rotation des navettes Transdev

09h00 : Ouverture du Village Arrivée au public - Animations sportives et musicales

09h30 : Arrivée prévue du 1er coureur du 10km

10h30 : Remise des récompenses du 10km

11h55 : Arrivée prévue du 1er coureur marathon

14h00 : Remise des récompenses du marathon

16h00 : Arrivée prévue du dernier coureur marathon

16h30 : Fermeture du Village Arrivée

## Chiffres Clés

### Les moyens humains

- 1400 bénévoles (signaleurs / ravitaillement / épongeage...) dont :
- 450 musiciens et 40 associations culturelles sénartaises
- 5 officiels de la Fédération Française d'Athlétisme
- 120 fonctionnaires des 10 communes et des structures intercommunales (des services administratif, culture, sport, technique, communication...)

### Les moyens logistiques course

- 9 points de ravitaillements (tous les 5km)
- 11 points d'épongeage
- 20 vélos sécurité pour les portions champêtres du parcours
- 35 motards
- 20 véhicules d'organisation

### Les moyens Sécurité / Secours / Circulation

- La Police Nationale
- La Gendarmerie Nationale
- Les Polices Municipales de Sénart
- 80 secouristes
- 5 médecins urgentistes

### Les moyens techniques

- 18000 éponges
- 40 téléphones portables et 20 talkies walkies
- 800 barrières
- 700 cônes de circulation
- 500 panneaux kilométriques et d'orientation / circulation
- Traçage et balisage du circuit (rubalise, marquage permanent au sol...)

# LA VIE À RÉAU

## APRÈS-MIDI RÉCRÉATIVE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Le 16 janvier 2016, le Conseil Municipal des Jeunes, Le Club de Loisirs et l'Association STOP ont conjointement organisé une après-midi récréative autour de jeux de société. Nombreuses parties de cartes, dominos, triominos... ont fait le plaisir des Réaltais jeunes et moins jeunes. Le divertissement convivial et le rapprochement intergénérationnel étaient à l'honneur. Le succès de cette journée fut couronné par la dégustation de la galette et de quelques rafraichissements.



### Témoignage de Denise, Secrétaire du Club de Loisirs



« L'ambiance a été réussie lors de l'après-midi récréative du 16 Janvier 2016.

Nous étions bien « TOUS ENSEMBLE ».

Chacun apportant de la nouveauté, ses connaissances, lors d'une conversation autour des jeux de société et d'une galette que nous avons partagée.

C'est un échange positif où l'on apprend à se connaître dans la joie, la décontraction, toutes générations confondues.

Nous aurions pu être plus nombreux, car quand les jeunes veulent communiquer il faut être présent et les soutenir.

BRAVO pour ce dynamisme qui représente le « BIEN VIVRE ENSEMBLE ».

À renouveler ! »

## LE MARCHÉ DU MARDI SOIR : C'EST FINI...

Étant donné le peu de fréquentation du marché mis en place l'été dernier, les commerçants ont décidé de mettre un terme à la collaboration qui les unissait à notre commune.



# LA VIE À RÉAU

## LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES REND VISITE À LA MAISON DE RETRAITE

Ce samedi 16 janvier, les membres du Conseil Municipal des Jeunes, accompagnés des élus encadrants ont tenu à souhaiter la nouvelle année aux personnes âgées de la Maison de Retraite du Plessis-Picard.

Ils se sont rendus sur place, ont expliqué la création du Conseil Municipal des Jeunes et ont fait connaissance avec les résidents.

Cet échange avec eux leur a permis notamment de rencontrer de nouvelles personnes et d'apaiser leur isolement et leur solitude. C'était aussi un bon moyen de rapprochement intergénérationnel entre les personnes âgées et les jeunes conseillers municipaux.

Accueillis et guidés par la directrice Madame Catherine ROGER, la visite s'est faite dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Les conseillers comme les retraités résidents sont sortis ravis de cet échange.

*Article rédigé par les membres du C.M.J.*



## LE CABINET INFIRMIER



Le cabinet infirmier de Réau a ouvert ses portes depuis quelques mois : Mesdames MARQUES et BONTEMPI vous reçoivent sans rendez-vous au cabinet situé 2 rue Frédéric Sarazin à Réau lors d'une permanence qui se tient chaque mercredi de 19 h à 19 h 30.

Pour les prises de sang au cabinet, elles se font sur rendez-vous.

Tous les autres soins peuvent bien sûr être faits soit au cabinet soit à domicile, sur rendez-vous.

Vous pouvez les joindre par téléphone :

- **Aurore BONTEMPI** : 06.23.50.42.44
- **Laure MARQUES** : 06.31.71.76.95

# LA VIE À RÉAU

## DES DISTRIBUTIONS DE PRODUITS DU TERROIR À LA FERME DE LA CARRIÈRE



**A** la Ferme de la Carrière, au 81 rue d'Ourdy, vous pouvez trouver toutes les semaines du pain frais fabriqué sur place par la boulangerie artisanale « Pain des Champs » et des produits de terroir distribués tous les vendredis soir.

Le pain est fabriqué à partir de farine de terroir par Mickaël qui vous ouvre les portes de sa boulangerie tous les vendredis de 14h à 20 h et les samedis matins de 10 h à 13 h.

Le vendredi soir à 18h, la boulangerie se transforme en marché de producteurs de notre région. Elle accueille les distributions de la Ruche qui dit Oui ! : circuit court local participatif et connecté.

Pour commander, il faut s'inscrire sur le site internet [www.laruchequiditoui.fr](http://www.laruchequiditoui.fr). Chaque semaine, vous avez accès aux offres des fournisseurs de la Ruche et vous pouvez commander des produits frais et fermiers : des légumes, du pain, des œufs, du fromage, de la farine et de la viande. Le paiement se fait par carte bancaire directement sur le site. Les commandes se font du vendredi au mardi et la **distribution des produits a lieu tous les vendredis de 18 h à 20 h à la Ferme de la Carrière en présence des producteurs.**

Le réseau des ruches est né en septembre 2011. Il existe aujourd'hui plus de 600 ruches en France. La Ruche de Réau est une des ruches pionnières. Elle a ouvert en février 2012.



### **L**es grands principes de La Ruche qui dit Oui !

- Les inscriptions sont gratuites et sans engagement. On commande ce que l'on veut, à la fréquence que l'on veut.
- Chaque Ruche est autonome et propose des produits fermiers locaux produits à moins de 250 kilomètres du lieu de distribution.
- La Ruche qui dit Oui ! reconnue Entreprise Sociale et Solidaire par l'Etat français, propose un modèle juste et équitable pour soutenir l'agriculture locale. Chaque producteur fixe librement son prix de vente et le minimum de commande à atteindre. Les frais de service sont fixes et modérés.
- Dans une Ruche, le producteur vend directement ses produits aux membres, puis paye des frais de service qui correspondent à 16,7% de son chiffre d'affaires hors taxes. Il s'agit donc d'une vente directe suivie d'une facturation de service.

# LE CHIFFRE DU MOIS

19 497 euros

C'est le montant des pénalités que la commune devra verser à partir de cette année, compte tenu du nombre de logements sociaux « manquants » sur la commune.

Ce montant sera réévalué régulièrement en fonction des efforts réalisés en matière de construction de logements sociaux.

Rappelons que c'est l'intégration de la population carcérale qui occasionne un dépassement du seuil de 1 500 habitants à partir duquel une commune est assujettie aux obligations de la loi SRU.

Rappelons également que, outre ces pénalités, la loi prévoit la possibilité pour les préfets de préempter sur des ventes de terrains ou biens, en vue d'y construire des programmes sociaux.

C'est la raison pour laquelle les programmes en cours intègrent des logements sociaux.

Par ailleurs, la Municipalité a adressé un courrier à Monsieur le Préfet de Seine et Marne pour solliciter un effacement des pénalités.

## LA VIE À L'ÉCOLE

### PRÉINSCRIPTIONS EN MATERNELLE



Afin d'organiser dans les meilleures conditions possibles la rentrée des classes de septembre 2016, nous vous demandons de bien vouloir procéder à la préinscription en maternelle des enfants nés en 2013.

Si vos enfants sont concernés, vous êtes invités à vous rendre en Mairie, dès maintenant, munis du livret de famille et d'un justificatif de domicile à Réau.

Vous recevrez ensuite la fiche d'inscription scolaire qui vous permettra de confirmer votre inscription auprès de la Directrice de l'école de la Colombe, Madame Catherine MONTEBAULT.



# URBANISME

## « LE GREEN DE RÉAU »

Les travaux ont commencé au sud du bourg. Le chantier de la première des quinze maisons qui seront construites dans le cadre du programme de Nexity, sur l'emprise d'une partie du golf, a démarré au mois de Février.

D'autres chantiers voisins ont suivi rapidement. La livraison des premières maisons est prévue pour l'été.



## « LE DOMAINE DE VILLAROCHE »

Tous les feux sont « au vert » pour la société CAPELLI et le lotissement « le domaine de Villaroche » puisque le promoteur a désormais obtenu un permis d'aménager pour l'ensemble du programme et un permis de construire pour la réalisation des logements sociaux. Rappelons que le programme comporte 12 pavillons et 10 logements sociaux. La commercialisation a débuté depuis quelques semaines.

Pour le lotissement (partie VRD, viabilisation), le chantier démarrera fin mars - début avril 2016.

Les constructions des logements sociaux débuteront en septembre - octobre 2016, pour une durée de 12 à 13 mois, soit jusqu'en octobre - novembre 2017.

## « LES JARDINS DE RÉAU »



Les travaux de construction du programme de la société France Pierre « les Jardins de Réau » ont démarré il y a quelques semaines.

La démolition et le terrassement sont les premiers travaux qui sont réalisés dans ce cadre. Ce sont aussi probablement les plus impactants pour les riverains. Nous les remercions au passage pour leur compréhension et leur patience.

S'en suivra la réalisation des parkings en sous-sol, puis la construction des logements neufs.

La phase ultime du chantier sera la réhabilitation des bâtiments du corps de ferme et l'aménagement de la place publique sur la rue Frédéric Sarrazin.

## LA ZAC DES « PRÉS NEUFS »

Les ateliers de concertation de la ZAC « des Prés Neufs » vont être organisés dans les prochaines semaines en collaboration avec l'EPA Sénart et le cabinet « Trait Clair ».

Chacun pourra à cette occasion donner son avis sur quelques thématiques choisies, afin d'enrichir le projet.

Une réunion de restitution se tiendra à l'automne pour présenter les évolutions du projet de ZAC, avant une potentielle approbation quelques mois plus tard.

## PARC D'ACTIVITÉS DE L'A5

La première partie de l'entrepôt SIGMA 11 à peine sortie de terre, un permis de construire vient d'être déposé par la société SOFADE pour la réalisation d'un nouvel entrepôt d'environ 70 000 M<sup>2</sup>, à proximité immédiate du premier.

L'enquête publique pour l'autorisation d'exploiter l'entrepôt « PRD » (à cheval sur Moissy-Cramayel et Réau) s'est achevée, tout comme celle concernant la modification du PLU, en vue notamment de permettre l'implantation de la SCADIF dans la ZAC.

Parallèlement, l'EPA Sénart a déposé le dossier de concertation dans le cadre de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP), préalable aux acquisitions foncières nécessaires pour la réalisation de la route de contournement d'Ourdy, la création d'une piste cyclable et les aménagements routiers de la RD 57 et de l'entrée du bourg.

## DES BANCS SUR LA LIAISON DOUCE ET DEVANT LA MAIRIE

Des bancs ont été installés sur la liaison douce et devant la Mairie. Devant celle-ci, un deuxième support à vélos a également été posé, les collégiens et lycéens étant nombreux à les utiliser.



## REBOUCHAGE DES TROUS SUR LE CV01 À VILLAROCHE

Les bordures de la route nommée CV 01 (Chemin Vicinal N°1) sont régulièrement dégradées.

Plusieurs facteurs cumulés sont responsables de cette situation. D'une part, un trafic important induit par les flux de véhicules se rendant à l'aérodrome de VILLAROCHE, lequel aérodrome connaît une croissance économique et d'autre part des accotements qui ne permettent pas de drainer les eaux de pluies. La stagnation de l'eau et le gel occasionnant la dégradation de la bordure de la route.

Le budget communal ne permet pas de « refaire » un enrobé complet ni même les bordures sur toute la longueur. Malgré tout, un petit budget est alloué chaque année à la réfection des parties de chaussée les plus dégradées.

Parallèlement, Monsieur le Maire va se rapprocher du SYMPAV, qui gère l'aérodrome de VILLAROCHE, afin d'évoquer cette problématique qui gêne autant les visiteurs de l'aérodrome que les riverains du hameau.

# LA VIE ASSOCIATIVE

## L'ARBRE DE NOËL DU 18 DÉCEMBRE 2015

Après un petit tour au 1<sup>er</sup> marché de Noël avec ses 9 exposants artisans (vitrines, bijoux, stand de mosaïques, figurines de bois, objets de couture et objets en capsules de café), un verre de jus d'orange chaud (ou de vin pour les plus grands...), l'installation du sapin et la fabrication d'une décoration pour leur arbre de Noël, c'est devant un grand spectacle de magie que se sont retrouvés les enfants (petits et grands) de Réau et leurs parents, pour fêter l'approche des fêtes de fin d'année.

Spectacle interactif, magique et plein d'humour ... Autour d'un bon goûter pendant l'entracte, tout le monde a pu se restaurer et boire un chocolat chaud. Après un magnifique final et plein de lumières, nous avons reçu ensuite la visite du célèbre Père Noël, pour le plaisir des plus petits, mais aussi des plus grands, qui a remis un chocolat à chaque enfant pris en photo avec lui.

L'après-midi fut riche en émotions et tous les enfants présents sont repartis avec le sourire ....



## RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE

Il est fort dommage du peu de réponses reçues (13 récupérés sur 400 distribués). Les quelques idées soumises ont été notées pour les années à venir (sortie culturelle, journée bien-être...). En ce qui concerne l'idée de la kermesse scolaire, j'invite la personne à prendre contact avec les enseignantes et parents d'élèves élus, ceci étant indépendant du Comité réalisant la sienne le jour de la fête communale.

## À NOTER SUR VOS AGENDAS

### Programme 2016 du Comité des Fêtes

- 20 Mars 2016 Alice invite tous les enfants à prendre le thé
- 22 Mai 2016 Vide Grenier et Forum des Associations
- 11 Juin 2016 Fête communale et Feu d'artifice
- 9 Octobre 2016 Après-midi récréatif
- 17 Novembre 2016 Beaujolais Nouveau
- 17 Décembre 2016 Arbre de Noël
- 4 Février 2017 Repas à thème

# LA VIE ASSOCIATIVE

## SOIRÉE « CRÊPES EN MUSIQUE » DU 6 FÉVRIER 2016

C'est plus de 90 personnes qui sont venues se régaler avec les crêpes et galettes du traiteur « krep'events », se déhancher sur le rythme des rondes et danses bretonnes du groupe « trad et sons » venu avec leurs danseurs et qui pour le plaisir des oreilles présentes était accompagné de trois supers chanteurs.... C'est dans la joie et la bonne humeur que le soir s'est clôturé sur un chant breton à cappella !



## RAPPEL SUR LE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DES FÊTES

Nous vous rappelons que le Comité des Fêtes est une association loi 1901 qui ne fonctionne qu'avec des bénévoles, les subventions de la Mairie, les ventes des buvettes et les emplacements du vide-grenier et des stands de la kermesse.... Tout petit coup de main est le bienvenu (même ponctuel).

Les repas à thème proposés sont à prix coûtant (aucun bénéfice n'en est dégagé) : l'animation étant prise en charge par le budget du Comité et donc gratuite pour les participants.

N'oubliez pas notre boîte mail pour vos suggestions, remarques ou propositions d'aides. Nous ne manquerons pas de vous répondre : [comitedesfetes.reau77@yahoo.fr](mailto:comitedesfetes.reau77@yahoo.fr).

## ASSOCIATION STOP

Les membres de l'association réalaise STOP se sont réunis en assemblée générale le 25 janvier 2016.  
Sont réélus à l'unanimité pour 2 ans :

Secrétaires : Marie-Kelly CAIRO  
Saïda R'KIKI (suppléante)  
Trésorière : Véronique MARTIAL  
Vice-Président : Farid BA IDRIS  
Président : Laurent MARTIAL

# ACTION SOCIALE

## LE REPAS DES SÉNIORS

**M**ercredi 20 janvier, à l'Auberge de Réau, s'est tenu le repas annuel de nos séniors, offert par la commune, en présence d'Alain AUZET, Maire de Réau et d'Angélique LETACHE, Conseillère Municipale chargée du CCAS.

L'après-midi fût agréable et chaleureuse. Nous remercions vivement tous les participants (46 personnes ) pour leur enthousiasme et leur participation et vous disons à l'année prochaine.

*Nous vous rappelons que ce repas est ouvert à tous les Réaltais et Réaltaises de plus de 65 ans.*



## RAPPELS

**N**ous vous rappelons que le CCAS a mis en place plusieurs aides :

*Centre de loisirs, séjours vacances, transports spéciaux, télé assistance, combustibles, repas portage, mandat de Noël, BAF, permis de conduire, conduite accompagnée, BRS...*

**Pour plus d'informations, deux fascicules des aides sont disponibles à l'accueil de la mairie**

Tous les dossiers déposés ou les diverses demandes sont confidentiels, la présentation des demandes sera examinée anonymement par la Commission.

**Ligne directe du CCAS : 01.60.60.90.42**



# QUOI DE NEUF À SÉNART ?

## GRAND PARIS SUD : C'EST PARTI !

La Communauté d'agglomération GRAND PARIS SUD dispose désormais d'un exécutif.

Le premier conseil communautaire s'est en effet tenu le lundi 14 Mars à 14h au siège de la nouvelle intercommunalité, à Courcouronnes.

C'est Francis CHOUAT, Maire d'Evry, qui a été élu Président. Il sera épaulé par 15 Vice-Présidents et 19 conseillers délégués.

La commune de REAU y est représentée par un délégué titulaire, Alain AUZET, et une déléguée suppléante, Dominique DAVID.



Alain AUZET fait partie des conseillers délégués. Il sera rattaché à la délégation « développement économique », en charge de l'activité aéronautique».

Il siègera par ce biais au bureau communautaire, ainsi qu'à la commission « développement économique ».

Madame DAVID siègera de son côté à la commission « Finances ».



## « LE TEMPS DES PARENTS »

Le Temps des Parents s'adresse à tous les parents de Sénart :

Vous êtes futurs parents, et vous vous posez de nombreuses questions sur l'éducation des enfants...

Vous êtes jeunes parents, ce bébé vous comble de bonheur, sauf la nuit...

Vous êtes futurs parents d'élèves et l'entrée en maternelle vous angoisse...

Vous êtes parents d'élève en difficulté scolaire, comment lui redonner le goût d'apprendre...

Vous êtes un parent seul, et ce n'est pas si simple avec les enfants...

Vous êtes parents d'ados, ça déménage à la maison...

Vous êtes parents d'un enfant handicapé, comment faire comprendre sa différence aux autres ...

Vous êtes ... des parents heureux dans cette aventure si particulière à la fois merveilleuse et difficile et vous aimeriez rencontrer d'autres parents pour discuter sur la pose des limites, des difficultés scolaires de votre enfant, de la jalousie dans la fratrie... et la joie d'être parents, pour partager des expériences, des tuyaux, pour s'encourager, et trouver des bouts de solution...

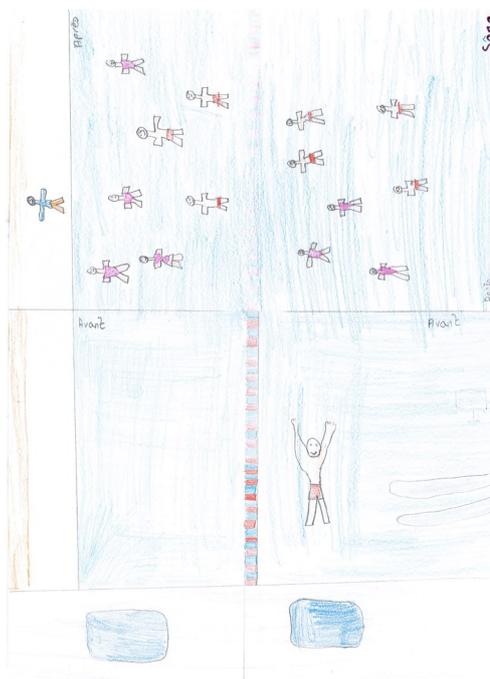
Les permanences du Temps des Parents vous sont ouvertes, sans rendez-vous, sans inscription au 34 rue du Colombier à Lieusaint.

| 9h30 à 12h       | 14h à 16h30   | 16h à 20h      |
|------------------|---------------|----------------|
| Vendredi 11 mars | Mardi 29 mars |                |
| Vendredi 8 avril |               | Mardi 26 avril |
| Vendredi 13 mai  | Mardi 31 mai  |                |
| Vendredi 24 juin |               |                |

Les enfants sont les bienvenus ! À bientôt



# LA RUBRIQUE DES ENFANTS



« Pourquoi faut-il aller à la piscine ? Pour apprendre à bien nager, pour ne pas se noyer. » (Jules)

« On a fait de l'aquagym avec des haltères en mousse, on les a fait tourner sous l'eau très vite. Le lendemain, on avait plein de courbatures ! » (Fleur)

« On a travaillé beaucoup les plongeurs et on s'est entraîné pour le test. » (Sâra)



« La piscine où j'ai été était super ! La natation n'a pratiquement plus de secrets pour nous ! »



« La chose qui m'a plu, c'est la dernière séance de piscine car on a fait de l'aquagym avec de la musique à fond ! » (Axel)

« Ce que j'ai aimé à la piscine, c'est surtout les animateurs, les entraînements et le cours d'aquasport que nous avons fait à la fin. C'est une bonne idée de le faire à Cesson, il faut continuer à aller là-bas ! » (Killian)

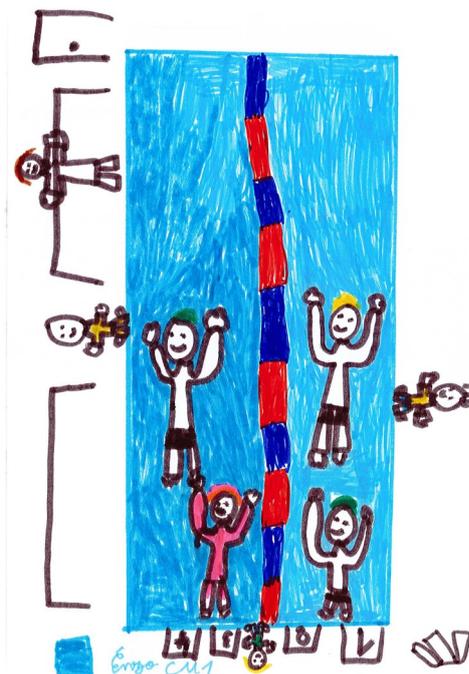


« Ce que je n'ai pas aimé, c'est que ce soit fini ! » (Aurélien)

« Nous avons travaillé le plongeur et j'ai réussi 5 sur 5 ! » (Noé)

« La piscine c'est génial ! » (Nathan)

« C'était super quand on a tous fait le parcours et surtout quand on est passé dans la cage. » (Antonin)



# LA RUBRIQUE DES ENFANTS

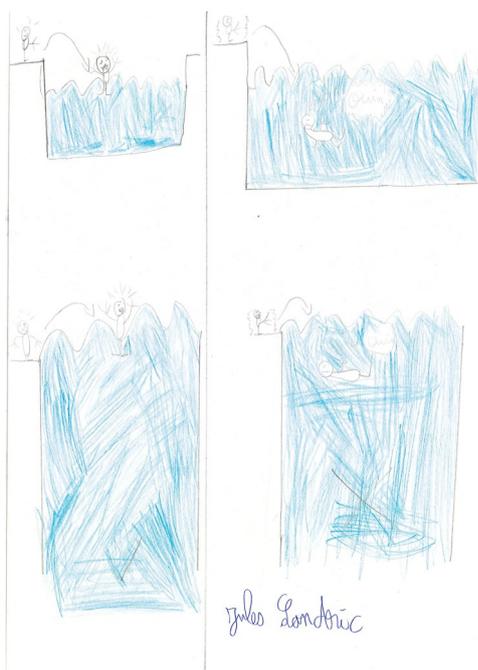


« Au tout début, on a fait des groupes et j'ai été dans le groupe A, j'étais trop content ! »

« Les parcours étaient aussi amusants les uns que les autres, l'eau était très bonne ! » (Lilou)

« Qu'avons-nous appris ? Le crawl, le saut et aussi à nager. » (Alioune)

« Le premier jour, on a fait un parcours avec toute la classe. C'était vraiment bien ! » (Joris)

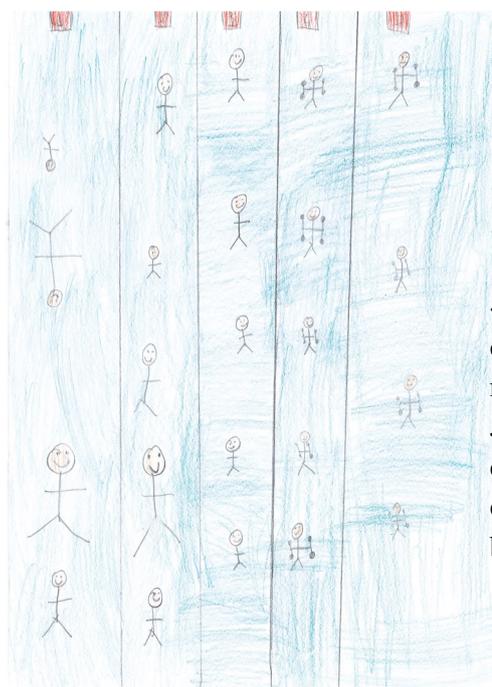


« Le test était trop bien : on devait partir en plongeon, faire 25 mètres de crawl et 25 mètres sur le dos, s'arrêter 10 secondes, faire le plonge-canard et prendre un cerceau dans l'eau. C'était fatigant mais marrant ! » (Enzo)



« Pourquoi nous allons à la piscine ? Pour s'amuser, pour savoir nager au collège ou pour plus tard. » (Francisco)

« J'ai bien aimé mon groupe. Notre prof de natation s'appelait Nathalie, elle était gentille ! » (Lola)



« On a fait de l'aquagym et Catherine est venue avec nous dans l'eau. Bref, j'ai aimé ! » (Carolann)

« Cette année, nous avons changé de piscine, maintenant nous sommes à Cesson. J'adore cette piscine parce qu'elle est propre et l'eau est chaude, c'est trop bien ! » (Alicia)



## L'HISTOIRE DE L'AÉRODROME

1936 : si l'évocation de cette période résonne encore aux oreilles de ceux qui l'ont connue, et pour d'autres raisons, ce fut pour Villaroche et les communes proches le point de départ de leur destinée aéronautique.

Un aéro-club melunais, tout d'abord baptisé « Les Buses » et ensuite « Albert Moreau », avait en effet obtenu d'un cultivateur local compréhensif, quelques hectares de terre sur la commune de Crisenoy Fouju pour y fixer ses activités. Mais, bien vite ce petit aérodrome provisoire s'avéra nettement insuffisant et en 1938, les dirigeants de l'aéro-club obtinrent un terrain à la mesure de leurs ambitions sur le territoire de Villaroche.

Villaroche fut donc en premier lieu un petit aérodrome civil, lieu de rendez-vous de pilotes régionaux et de nombreux curieux, qui les dimanches ensoleillés, étaient attirés par l'évolution d'appareils, pour la plupart des biplans « Caudron luciole » et des monoplans « Salmson Cricri »

Une seconde étape devait marquer le développement de ce terrain

1939, la guerre ! Le petit aérodrome devenait, en s'agrandissant considérablement, un aérodrome militaire utilisé par une escadrille de Potez 631, bi moteurs Gnome et Rhône 14M(1) de l'armée de l'air française. Des avions militaires remplaçaient donc, dans le ciel melunais, les pacifiques petits appareils civils.

1940 voyait Villaroche, par les événements que nous connaissons, occupés par les allemands. Ces derniers entreprenaient aussitôt la construction, selon le schéma classique, de deux pistes en béton, l'une orientée d'est en ouest, l'autre du nord au sud. Ces pistes bétonnées furent utilisées par des escadrilles de bimoteurs « Junkers 88 » basées sur cet aérodrome.

De chacune de ces pistes, des chemins de roulement et des aires de dispersion permettaient aux appareils d'accéder à des hangars individuels disséminés à la périphérie du terrain. Il existe encore des vestiges de ceux-ci dans les environs de Villaroche, notamment sur le territoire de la commune de Montereau-sur-le-Jard.

La tour de contrôle fut construite à partir d'un hangar agricole métallique implanté bien avant les hostilités. Un bâtiment léger abritait une équipe de sapeurs-pompiers militaires. Enfin un poste de transformation électrique avait été construit en bordure de la départementale D57, bien entendu cette route avait été fermée à la circulation.

Ce sont les ruines de ces quelques bâtiments auxquels il faut ajouter celles de l'ancienne ferme de Viercy, que quelques pionniers (une équipe de la SNECMA) trouvèrent à leur arrivée sur les lieux en mai 1947. Car l'aérodrome de Villaroche et ses dépendances avaient été sérieusement bombardés ou incendiés par l'aviation alliée, particulièrement dans les semaines qui précédèrent et suivirent le débarquement en Normandie.

Le premier bombardement, extrêmement violent, eu lieu le 10 avril 1944, c'était le lundi de Pâques. Les bombardements suivants eurent lieu les :

1<sup>er</sup>, 21 et 22 mai, puis les 14 et 17 juin. Toute la population masculine des environs (de 18 à 48 ans), fut réquisitionnée pour des remises en état.



1944 : installation de plaques en acier perforée

# DOSSIER

En 1941, l'occupant fait entièrement évacuer le village de Villaroche pour y installer ses services de gestion et de maintenance des installations. Il ceinture matériellement l'ensemble du terrain en extrapolant ses limites, sacrifiant ainsi d'importantes étendues cultivables puisque la surface occupée passe de 133 à 1170 hectares. Cette surface a été ramenée depuis à 525 hectares.

Les américains assureront le relais à la libération avec les escadrilles de « B 25 Mitchell », « B 26 Marauder et A 2L Douglas ». A la fin de 1944, le terrain sera affecté à la D.T.I.(2), il reprend ainsi sa place dans l'administration française.

A cette époque, le terrain de Villaroche reçut des hôtes inattendus, des « Messerschmitt 262 », capturés en Allemagne et stockés là en attendant leur embarquement à Cherbourg pour les Etats-Unis. Sur la demi-douzaine



d'appareils, un fut remis aux autorités françaises. L'avion fut convoyé de Villaroche à Orange par le capitaine Brihaye qui, en deux étapes, n'effectua pas plus de 53 minutes de vol. Pour la première fois un avion à réaction avait décollé de Villaroche. En quelque sorte un présage, ce capitaine devait par la suite entrer au département des essais en vol de la SNECMA comme pilote d'essais.

A la fin de l'année 1946, l'aérodrome prend un nouveau visage avec la construction, au nord des pistes, de l'aérogare, puis de la tour de contrôle. En janvier 1982, l'aérodrome a été placé sous l'autorité et la responsabilité du Ministère des Transports par l'intermédiaire de la D.G.A.C.(Direction Générale de l'Aviation Civile).

Extrait de « Témoignages sur le centre d'essais de Villaroche » de R LAMOUCHE

Copyright « Espace Patrimoine SAFRAN »

(1) Conçu et produit par le motoriste français Gnome et Rhône. □ En 1945, la société, est nationalisée, en même temps que plusieurs petits constructeurs et donne naissance à la SNECMA, acronyme de « Société Nationale d'Étude et de Construction de Moteurs d'Aviation ».

(2) DTI, direction technique et industrielle de l'Aéronautique, évolution de l'ancien Ministère de l'Air.



1944 : l'aérodrome



L'actuelle tour de contrôle

# CONCOURS PHOTOS



1ère édition  
Du 1er avril 2016 au  
31 décembre 2016

## Concours Photos

Thème pour juin 2016 :  
« Réau, un patrimoine bâti »

À chaque parution d'Info Réau, le Comité de Rédaction sélectionnera quelques photos pour les publier dans le bulletin municipal.

Début janvier 2017, le jury se réunira afin de déterminer les lauréats du concours. Toutes les photos reçues seront exposées à la salle des fêtes de Réau, lors des Journées du Patrimoine.

Les thèmes seront communiqués dans le journal municipal pour une diffusion dans l'Info Réau du trimestre suivant.

Le règlement de ce concours ainsi que le bulletin de participation, l'autorisation parentale pour les mineurs et les diverses autorisations à remplir obligatoirement seront disponibles en Mairie ou sur le site internet de la Commune « [www.reau.fr](http://www.reau.fr) » à compter du 1er avril 2016.

# LE CARNET DE RÉAU

NARKISSIAN Ethan 04/12/2015 Bourg

VITU Alice 22/02/2016 Bourg



**Nous vous rappelons qu'à chaque naissance, la Commune offre un cadeau de bienvenue.**

## BRÈVES

### LES CONSEILS MUNICIPAUX

**L**ors de la séance du 15 décembre 2015, le Conseil Municipal :

- A procédé à la désignation comme délégué au SMITOM de Monsieur Christian BOEY.

**L**ors de la séance du 1er février 2016, le Conseil Municipal :

- A approuvé une convention avec le centre de gestion pour la mise en œuvre des prestations du pôle carrière (gestion du personnel communal)
- A émis un avis favorable au dossier d'autorisation d'exploiter un entrepôt logistique dans le Parc d'Activités de l'A5, par la société PRD
- A approuvé une demande de dotation au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux), pour l'aménagement de trottoirs devant le parc du Plessis Picard
- A approuvé un APS (avant projet sommaire) pour la réalisation d'éclairage public rue des deux mares.

**L**ors de la séance du 18 février 2016, le Conseil Municipal :

- A procédé à l'élection des délégués de la commune au sein de la communauté d'agglomération GRAND PARIS SUD. Ont été élus :
  - ♦ Monsieur Alain AUZET, conseiller titulaire
  - ♦ Madame Dominique DAVID, conseillère suppléante
- A approuvé une demande de dotation au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux), et de réserve parlementaire, dans le cadre des travaux d'agrandissement de l'école

*Tous les compte rendus des conseils municipaux sont consultables sur les panneaux d'affichage ou en mairie.*

### DATE DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

**Toutes les séances sont publiques. Elles ont lieu en Salle du Conseil Municipal à 20 heures.**

- Lundi 11 avril 2016
- Lundi 9 mai 2016
- Lundi 20 juin 2016



# RÉAU PRATIQUE



## POUR VOUS AIDER À PASSER À LA TNT HD.

Dans le cadre du passage à la haute définition, différentes aides existent.

### Une aide à l'équipement TNT HD de 25€.

Pour les personnes dégrévées de la contribution à l'audiovisuel public (redevance) recevant la télévision exclusivement par antenne râteau. Une seule aide par foyer peut être accordée, sur justificatif d'achat.



### Une assistance de proximité.

Pour les foyers composés de personnes ayant toutes plus de 70 ans ou ayant un handicap supérieur à 80%, recevant la télé exclusivement par l'antenne râteau. Cette assistance permet une intervention gratuite à domicile par des facteurs.



LA POSTE

Ils raccorderont l'équipement TNT HD préalablement acquis par le téléspectateur. Pour prendre rendez-vous, appelez le 0970 818 818.

Si, après le 5 avril, vous avez un problème de réception, des aides spécifiques existent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : [recevoirlatnt.fr](http://recevoirlatnt.fr) ou appelez le 0970 818 818

(appel non surtaxé)

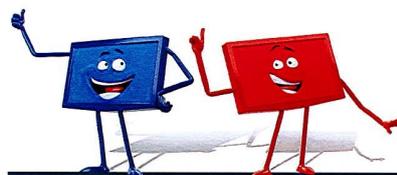
### ET BIEN SÛR

n'hésitez pas à demander de l'aide à votre entourage : famille, voisins, amis, associations,...



## LE MODE D'EMPLOI

## POUR PASSER À LA TNT HAUTE DÉFINITION ET CONTINUER À RECEVOIR VOS CHAÎNES



# TOUS À LA TNT HAUTE DÉFINITION

LE 5 AVRIL 2016

Décembre 2015

À CONSERVER JUSQU'AU 5 AVRIL

À CONSERVER JUSQU'AU 5 AVRIL

## LE PASSAGE À LA TNT HD ÉTAPE PAR ÉTAPE

La TNT HD arrive le 5 avril. Si vous recevez la télé par l'antenne râteau, voici le mode d'emploi pour capter vos chaînes avec une meilleure qualité de son et d'image.

### ÉTAPE 1

#### DÈS MAINTENANT

Si vous recevez la télé par l'antenne râteau, faites le test pour savoir si vous devez vous équiper.



Affichez la chaîne 7 ou 57 sur votre poste et vérifiez que le logo «ARTE HD» s'affiche.



Le logo «ARTE HD» apparaît sur la chaîne 7 ou la chaîne 57.

Votre télé est compatible avec la TNT HD. Rendez-vous le 5 avril 2016 pour régler votre téléviseur et profiter de la TNT HD.



Le logo «ARTE HD» n'apparaît ni sur la chaîne 7 ni sur la chaîne 57.

Votre télé n'est pas compatible avec la TNT HD. Il n'est pas nécessaire de la changer. Il suffit de vous procurer un adaptateur TNT HD (à partir de 25€).

**NE TARDEZ PAS À VOUS ÉQUIPER ! SINON VOUS NE RECEVREZ PLUS LA TÉLÉVISION APRÈS LE 5 AVRIL.**



N'oubliez pas de faire le test sur vos postes secondaires.

Autres modes de réception de votre télé :



**Câble/Satellite**  
Si vous recevez la télévision par câble ou satellite, renseignez-vous auprès de votre opérateur.



**Box ADSL/Fibre**  
Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre, votre télé pourra recevoir la TNT HD.

### ÉTAPE 2

#### LE 5 AVRIL

Pour recevoir la TNT HD, faites une recherche et mémorisation de vos chaînes.

Vous avez une télé compatible TNT HD.

Allumez votre télé. Utilisez ensuite la télécommande de votre télé.

Vous avez une télé reliée à un adaptateur TNT HD.

Allumez votre télé et votre adaptateur. Utilisez ensuite la télécommande de votre adaptateur.

- Appuyez sur la touche **HOME** ou **MENU** de votre télécommande.
- Sélectionnez **INSTALLATION/RÉGLAGE/RECHERCHE** ou **CONFIGURATION** selon votre équipement. Si le menu propose : « mise à jour » ou « installation », optez pour « installation ».
- Sélectionnez **CONFIGURATION AUTO** ou **RECHERCHE AUTOMATIQUE**. Si, au cours de l'une de ces étapes, un code vous est demandé et si vous n'avez pas modifié ce code, référez-vous à la documentation de votre appareil, ou essayez l'un des codes suivants : « 0000 » ou « 1234 » ou « 1111 » ou « 9999 ».
- Appuyez sur **OK**, patientez quelques minutes et **C'EST FAIT!**



Pour plus d'informations, vous pouvez aller sur [recevoirlatnt.fr](http://recevoirlatnt.fr) ou appeler le 0970 818 818 (appel non surtaxé).

# RÉAU PRATIQUE

## APPEL AU BON SENS

### Sorties des conteneurs

Nous vous rappelons que, pour des raisons esthétiques et de sécurité, les conteneurs doivent être déposés devant vos habitations la veille au soir du jour de ramassage.

### Poubelles « jaunes »

Nous vous prions de bien vouloir veiller :

- à ce que les couvercles de vos conteneurs soient correctement fermés, afin d'éviter aux papiers de s'envoler dans les rues,
- à ce que vos conteneurs ne gênent pas l'accès à votre boîte aux lettres.



## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, Mardi, Jeudi : de 11 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 18 h 00

Vendredi : de 11 h 00 à 12 h 00

Jours de fermeture de la mairie au public : Mercredi et Samedi toute la journée  
Vendredi après-midi

**MAIRIE**

2 Rue de la Croix des Anges  
77550 REAU

☎ 01.60.60.85.55  
☎ 01.60.60.26.48

✉ [mairie.de.reau@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.reau@wanadoo.fr)  
Site : [reau.fr](http://reau.fr)

**Vu la fréquentation quasi-nulle lors des permanences, la Mairie sera désormais ouverte un samedi matin tous les deux mois de 9h00 A 12h00 :  
Samedi 2 avril 2016 — Samedi 4 juin 2016**

# Dates à retenir



*Vendredi 29 avril 2016 à  
17 h 00 à la Ferme du  
Buisson, Scène nationale de  
Marne la Vallée  
Pièce de théâtre proposée  
par l'Indicible Compagnie et  
les détenus du Centre  
Pénitentiaire*

*Dimanche 8 mai 2016  
À 11 h 00  
Cérémonie au Monument  
aux Morts*

*Samedi 11 juin 2016  
Fête communale et feu  
d'artifice*

*Dimanche 1er mai 2016  
Marathon de Sénart*

*Dimanche 22 mai 2016  
Vide Grenier et  
Forum des Associations*

*Ouverture de la Mairie  
le samedi de 9 h à 12 h  
Samedi 2 avril 2016  
Samedi 4 juin 2016*

INFO REAU N°34

Mars 2016

Directeur de la publication : Alain AUZET

L'équipe de rédaction : Les membres du Comité de rédaction

Création et mise en page : Patricia PERCET

Impression : Imprimerie de Nangis - Imprimé sur papier PEFC  
à 500 exemplaires

Dépôt légal : 1er trimestre 2011

